### ASSOCIATION DES RESIDENTS DU QUARTIER DU POTAGER DU DAUPHIN DE MEUDON



LOI 1901-18 rue Valentine - 92190-MEUDON- contact@quartierdupotager-meudon.fr - https://quartierdupotager-meudon.fr/

# Note d'information n° 76 -2024

# Evolution du PLUI: protection du patrimoine bâti et paysager

Chers amis,

Comme nous vous en avions informé, le PLUi rentre dans sa Phase finale.



1. <u>Force de proposition, le premier objectif de l'ARQP</u>, lors de sa création en 2018, a été de **contrer** l'excessive permissivité résultant de la suppression des COS opérée par la loi ALUR, très défavorable à notre quartier.

Elle s'est donc attachée à faire valoir la valeur patrimoniale du quartier du Potager du Dauphin pour en obtenir l'intégration dans une zone unique, et des modifications portant sur les limitations de hauteur, la réduction du coefficient d'emprise au sol ainsi que l'augmentation des surfaces d'espaces verts et de la fraction de ceux-ci devant correspondre à de la pleine terre.

Il a été pleinement atteint par mesures obtenues dans les modifications 6 et 7 du PLU et l'intégration de l'ensemble du quartier dans la zone UDd commune aux abords de l'avenue du Château. Reste à clarifier et assouplir les règles relatives à l'extension de constructions existantes et à mettre en place des règles plus protectrices prenant en compte l'existant.

2. Dans un second temps, ARQP a initié une réflexion sur l'objectif devant être assigné au PLU.

Outil de planification, le PLU est trop souvent exclusivement axé sur un objectif de transformation du bâti existant par l'imposition de règles visant à modéliser un nouvel urbanisme.

Nous avons entrepris de faire valoir une vision inverse à l'échelle de notre quartier en raison de la qualité de son bâti, de l'harmonie des constructions existantes et de l'équilibre actuel entre les rares collectifs issus des constructions des années 1960 à 2000 et le tissu pavillonnaire ancien.

Une de nos préoccupations majeures, liée à la précédente a été celle de la préservation du couvert végétal avec la présence de nombreux arbres remarquables.

C'est dans ce cadre qu'en juin dernier, en réponse à la consultation organisée par GPSO sur le recensement des éléments patrimoniaux à protéger dans le cadre du PLUi, nous avons formulé plusieurs demandes.

Satisfaction nous a été donnée.

Ainsi que vous pourrez le constater à la lecture du dossier public diffusé après l'adoption, le 7 février dernier, du projet de PLUi par le conseil de territoire de GPSO.

# <u>NOTRE DEMANDE</u>

- a) <u>Au titre des « ensembles urbains d'intérêt »</u> Elle portait sur deux îlots de notre quartier du Potager du Dauphin :
- Le premier au sud, quadrilatère (formé par l'avenue Jacqueminot et les rues Marthe Edouard, Nouvelle et Porto-Riche) avec le Parc du Potager du Dauphin dont les murs, les arbres et la belle bâtisse centrale construite au début des années 1860 donnent son âme au quartier.

#### ASSOCIATION DES RESIDENTS DU QUARTIER DU POTAGER DU DAUPHIN DE MEUDON



LOI 1901-18 rue Valentine - 92190-MEUDON- contact@quartierdupotager-meudon.fr - https://quartierdupotager-meudon.fr/

Situé sur une double pente vers l'est à partir de l'avenue du Château et vers le Nord à partir de l'avenue Jacqueminot, les fortes déclivités du terrain offrent des vues remarquables vers Paris.

Si le bâti présente une assez grande diversité, son trait commun est celui de constructions souvent en pierre meulière nichées dans la verdure.

- Le second à l'est le long des rues Valentine et Eliane et entre le sentier du Potager et le boulevard des Nations Unies.

Il correspond pour une large part au lotissement du Potager de la propriété Porto-Riche.

Rue Valentine, plusieurs maisons (N° 14,16 et 18), présentent une unité architecturale. Le tracé de cette rue correspondant à l'ancien Chemin des Mouchettes renvoie au passé rural de Meudon.

# b) Au titre des « ensembles bâtis à caractère patrimonial »

Elle portait sur les quatre maisons de l'avenue du Château entourant la maison « Wagner » (N°27).

D'une architecture simple et modeste, elles constituent un des très rares ensembles de maisons de ville du début du 19ème siècle. Leur gabarit et leur implantation en très léger retrait des contre-allées confèrent une certaine unité à cet ensemble.

Elles ont été inscrites au titre des ensembles d'intérêt urbain.

## c) Au titre des « bâtiments remarquables » et « d'intérêt »

Comme nos adhérents l'avaient souhaité depuis le début, l'association n'a pas entendu se prononcer aux lieu et place des propriétaires.

Mais elle est prête à les aider et relayer avec leur accord leurs demandes dans le cadre du PLUi.

#### d) Au titre des « arbres remarquables » et repères »

L'association s'était interrogée sur la disparition dans le classement proposé de plusieurs arbres répertoriés dans l'inventaire des arbres remarquables dressé par le département. Nos observations ont été prises en compte.

# Ce succès doit nous encourager à continuer à agir sur un second volet : celui des dispositions règlementaires du PLUi

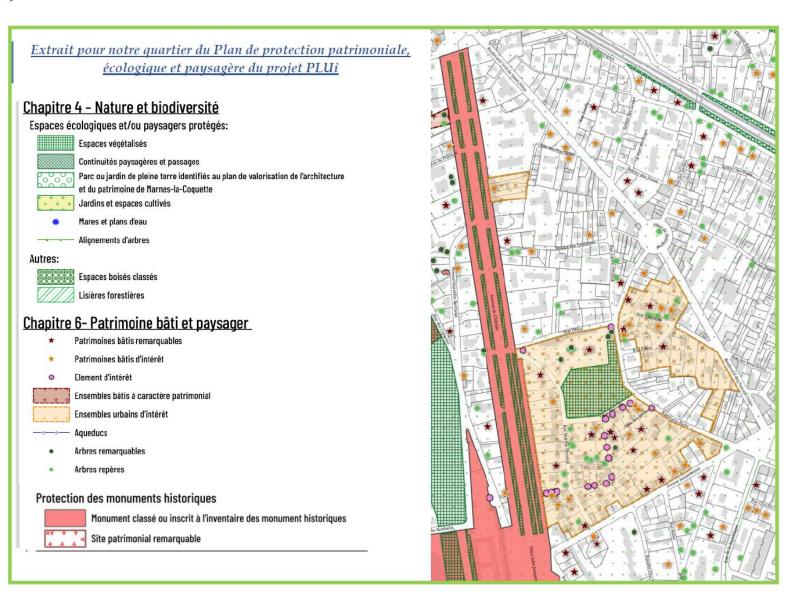
- Nous préparons une synthèse centrée sur notre zone.
- ➤ Parallèlement, nous invitons tous les adhérents à nous faire part de leurs attentes tant au regard de la protection attendue pour des constructions nouvelles dans leur voisinage que de leurs projets à court ou long terme d'extension de leur maison pour l'adapter à l'évolution des besoins (extension pour les familles, aménagement PMR).
- > Une réunion d'information sera organisée prochainement pour vous présenter notre synthèse et recenser vos attentes.
- Ensuite ARQP présentera ses propositions lors de l'enquête publique qui devrait se dérouler en maijuin 2024.

Triste nouvelle: notre ami Gérald Chertier, administrateur de notre association est décédé le 29 février



#### ASSOCIATION DES RESIDENTS DU QUARTIER DU POTAGER DU DAUPHIN DE MEUDON

LOI 1901-18 rue Valentine - 92190-MEUDON- contact@quartierdupotager-meudon.fr - https://quartierdupotager-meudon.fr/



\*\*

## N'oubliez pas d'adhérer ou réadhérer à ARQP, sur notre site ou avec le formulaire ci-dessous

ASSOCIATION DES RESIDENTS DU QUARTIER DU POTAGER DU DAUPHIN DE MEUDON LOI 1901 - 18, rue Valentine - 92190 - MEUDON - <a href="https://quartierdupotager-meudon.fr/">https://quartierdupotager-meudon.fr/</a>
BULLETIN D'ADHÉSION
Mme, M.:
Demeurant:
Téléphone:
Déclare souhaiter devenir membre de l'« Association des Résidents du Quartier du Potager du Dauphin de Meudon »
loi 1901 (ARQP) conformément à ses Statuts.
En adhérant à l'association ARQP, j'accepte que l'association mémorise et utilise mes données personnelles collectées
dans les conditions conformes à sa Charte RGPD – cocher la case pour acceptation
le vous adresse ci-joint le montant de ma cotisation annuelle <b>2023/2024</b> qui s'élève à 20 €.
Date: Signature:
Les chèques sont à libeller au nom de : « AROP » et à envoyer au siège de l'association : 18 rue Valentine-92190 Meudon